



## Véhicule épave à cause de réparations mals faites

Par **opaetrance**, le **26/11/2008** à **17:59**

bonjour

en avril 2008 j'ai eu un accident avec de nombreuses réparations (tout l'arrière) à refaire je n'étais pas responsable donc pas de soucis, les réparations ont été faites dans un garage mandaté par mon assureur.

la semaine dernière un stupide oubli de frein a main m'a causé un autre choc arrière. et là même si c'était moindre l'arrière a été encore défoncé (quand je dis moindre le véhicule était stationné et est parti contre un mur 10 mètres plus bas la route étant à environ 3, 4 % d'inclinaison)

j'ai été sidéré par l'ampleur des dégâts.

Bref retour dans un autre garage, passage de l'expert et aujourd'hui mon véhicule n'est pas réparable.

il avait 3 ans (en mars 2009) et 80000 km

il n'est pas réparable parce que le précédent garage a super mal bossé et toutes les soudures sont à chier et toutes les réparations aussi. la contre expertise va confirmer cela demain puisque c'est le garage où est actuellement mon véhicule qui refuse de le réparer car trop dangereux pour la suite. Comme les réparations antérieures ont été mals faites, c'est pour cela que pour un choc très soft ma voiture s'est enfoncée comme du carton (j'ose à peine imaginer un choc à 50 km avec mon fils à l'arrière).

Donc mon véhicule devient une épave, l'assureur attend la contre expertise pour me rembourser ce dernier à la cote argus du 1er accident (avril 2008) mais ou porter plainte ou quels recours contre le garagiste indélicat?

TRibunal de commerce, d'instance??? accord amiable  
est ce que quelqu'un peut me renseigner???

d'avance merci

Par **chaber**, le **27/11/2008** à **06:53**

C'est d'abord une affaire civile.

Votre garagiste se devait de procéder aux réparation dans les règles de l'art conformément au rapport de l'expert.

Si vous subissez un préjudice de ce fait, ou il y a accord amiable du garagiste ou c'est le tribunal.

Vous pouvez également déposer plainte pour facturation de travaux non effectués (si c'est le cas)